

**RAPPORT D'ACTIVITE ET DE
PRESENTATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2021
DE L'AGENCE CALEDONIENNE DE
L'ENERGIE**



agence
calédonienne
de l'énergie

OBJET : Approbation du compte administratif 2021

ETABLISSEMENT PUBLIC : **ACE**

EXERCICE BUDGETAIRE : **2021**

BUDGET : **01**

ANALYSE BUDGETAIRE

Les données de ce rapport sont exprimées en francs CFP

FONCTIONNEMENT	Dépenses : 291,3 MF	Recettes : 490,3 MF
	Charges à caractère général : 55 MF	Impôts et taxes : 340,7 MF
	Charges de personnel : 74,5 MF	Dotations, subventions et participations : 144,8 MF
	Charges de gestion courante : 17,9 MF	Produits exceptionnels : 0,9 MF
	Charges exceptionnelles : 41,8 MF	Annulation de charges : 0,5 MF
	Opérations d'ordre : 102,1 MF	Opérations d'ordre / reprise d'amort : 3,4 MF
	Résultat de fonctionnement : 199 MF	
INVESTISSEMENT	Dépenses : 298,4 MF	Recettes : 194,3 MF
	Subventions d'équipement versées : 278,6 MF	Excédent de fonctionnement capitalisés : 86 MF
	Etudes menées : 15,9 MF	Reprise de subventions : 6,2 MF
	Immobilisations corporelles : 0,5 MF	Opérations d'ordre : 102,1 MF
	Opérations d'ordre / reprise amort : 3,4 MF	
	Résultat d'investissement : - 104,1 MF	
	Total dépenses : 589,7 MF	Total recettes : 684,6 MF
	Résultat global : 94,9 MF	



LES FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE DE L'ACE EN 2021

La Direction profite de ce rapport de présentation de l'activité de notre établissement pour adresser ses sincères remerciements :

- ✓ A nos administrateurs pour la confiance et le soutien que vous avez apportés à l'ensemble des collaborateurs de l'agence dans la conduite de notre action
- ✓ A M. Christopher GYGES, membre du Gouvernement en charge de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables et ses collaborateurs, pour l'aide apportée dans la conduite de nos affaires
- ✓ Aux collaborateurs de l'établissement qui se sont totalement impliqués dans le redéploiement stratégique de notre activité tout au long de cette année
- ✓ A nos partenaires de l'administration, le TREPUNC et son service, la DBAF et plus spécialement le SCLEP, la DRH NC et la DIMENC, notre autorité de tutelle, pour leur soutien
- ✓ A tous nos partenaires (ADEME, SECAL, AFD, BDT, BCI, SYNERGIE, CCI NC, ACESTE CNAM ...) pour leur implication
- ✓ A nos partenaires prestataires, pour la qualité du travail rendu

La Direction souhaite également la bienvenue aux nouveaux administrateurs (représentants de la Nouvelle-Calédonie) qui ont pris leurs fonctions en date du 25 août 2021 :

- ✓ M. Adolphe DIGOUE (Vice-Président)
- ✓ M. Philippe MICHEL
- ✓ M. Charles YEIWENE

A. Un établissement public toujours soumis à un contexte budgétaire contraint

Après un exercice 2020 marqué sur le plan budgétaire par le retrait total des taxes parafiscales affectées à l'ACE (Taxe sur la Transition Energétique et Taxe sur l'Electricité) et qui ont été reversées au budget du Gouvernement, notre établissement a récupéré 50 % de ces deux taxes et ainsi a pu inscrire à son budget 2021, un montant de recettes fiscales de 360 MF.

Afin de compenser ces pertes de recettes, la Direction de l'établissement a entrepris, en parallèle de la signature de conventions de partenariats avec des établissements financiers tels que l'AFD et la Banque des Territoires, une action de recouvrement des encours ADEME dont certains remontent à l'année 2012. Ainsi entre le deuxième semestre 2020 et l'année 2021, grâce à une action forte de notre équipe administrative et une coopération efficace de l'équipe de l'ADEME NOUMEA, l'ACE a pu recouvrer un montant total de 322 MF.

Après avoir réalisé à plus de 100 % un PACTE ACE 2020 (Plan d'Actions pour la Transition Energétique) d'un montant approuvé en CA de 157 MF, l'ACE, grâce au retour d'une partie de nos recettes fiscales, a pu redéployer son activité en 2021 en engageant un PACTE ACE 2021 de 350 MF. Ce plan d'action a été engagé sur 8 mois (de mars à novembre) avec un taux de réalisation de plus de 106 %, malgré un contexte sanitaire toujours impactant.

B. Une mutation de l'équipe ACE achevée dans de bonnes conditions

Pour mémoire en 2020, la Direction avait mis en place un programme de restructuration de l'équipe en s'attachant les services d'un prestataire extérieur, la société TRANSITION NC. Les objectifs de ce programme étaient :

- ✓ de fédérer et de mobiliser l'équipe autour de la mission de l'agence,
- ✓ de créer une véritable émulation autour de cette mission
- ✓ d'accompagner les collaborateurs dans une mise en œuvre proactive et performante de leurs activités, l'objectif étant d'évoluer d'une culture de guichet à une culture de qualité de service public,
- ✓ de structurer l'organisation du travail de l'équipe et des agents (répartition des tâches, outils RH et organisationnels, méthodes de gestion de projets et de portefeuilles clients...) pour instaurer une action plus transversale.



Atelier de cohésion de l'équipe ACE

Les résultats sur le plan du management se sont rapidement concrétisés par le retour de la confiance, de la motivation, de la communication entre les collaborateurs et la disparition des tensions perceptibles depuis 2018. Nous retiendrons pour l'exercice 2021 :

- ✓ **Le recrutement de Mme Carole PINAZO en qualité de Responsable Administrative et Financière à partir du 1er novembre 2021.** L'intégration définitive de Mme PINAZO dans nos effectifs avait suivi une période de mise à disposition par la DRHFPNC d'une durée de douze (12) mois. L'arrivée de Mme PINAZO a grandement contribué à stabiliser la gestion comptable et financière de notre établissement
- ✓ **La nomination de M. Jean-Christophe RIGUAL comme Chef du Pôle Conseil et Expertise de l'ACE en date du 1^{er} mai 2021.** Cette nomination est venue achever la restructuration et le renforcement de notre pôle technique afin de répondre aux objectifs de redéploiement de notre activité. A la fin de l'exercice 2021. M. RIGUAL, ingénieur énergie spécialisé notamment dans les dossiers de performance énergétique des bâtiments et projets innovants, encadrera un pôle technique composé de :
 - un ingénieur en charge des dossiers sur la maîtrise des consommations d'énergie et des missions de sensibilisation et d'information des usagers de l'énergie sur la transition énergétique, Mme Carole ANTOINE
 - un technicien énergie en charge du suivi administratif des dossiers et conventions, ainsi que du suivi des engagements de l'ACE auprès du FER, M. Loyeny TOKIE
 - un ingénieur, M. Antoine BROUARD FOSTER et un technicien énergie M. Loïck MAHE, en charge des missions de Conseillers en Energie Partagés auprès des collectivités locales et autres établissements publics et opérateurs privés faisant appel aux services de l'ACE
 - une stagiaire ACESTE CNAM, Mlle Marthe CIMUTRU, qui a été mise à la disposition du pôle Conseil en Energie Partagé

- ✓ **La montée en compétence de Mme Elodie CHOUERY**, qui outre sa mission d'Assistante de Direction, s'est vue confier la mission de suivi de la communication de l'ACE à compter du mois de février 2021.
- ✓ **La sortie des effectifs de l'ACE de Mme Jeanne M'BOUERI** après douze (12) mois de maladie en date du 5 juillet 2021.
- ✓ **La démission de M. Alain PIDJOT, Directeur Adjoint**, en date du 31 août 2021.

C. Un établissement public aujourd'hui perçu comme un acteur central de la transition énergétique

Pour mémoire, **l'année 2020 a été pour l'ACE le temps de la refondation**, tant sur le plan interne que sur le plan de sa stratégie. Portée par la volonté de son Président, l'équipe a ainsi mené à bien cette année-là :

- ✓ La restructuration de l'équipe
- ✓ La refonte de sa charte graphique
- ✓ Le déploiement d'une campagne de communication sur la transition énergétique porté par des outils dynamiques (supports digitaux, jeux etc...)
- ✓ Le recentrage de l'activité du pôle technique sur le terrain après 2 années passées à faire de la gestion administrative des dossiers
- ✓ La stabilisation de la gestion administrative, comptable et financière.

L'année 2021 a été le temps du redéploiement de l'action opérationnelle de l'ACE. La DIMENC ayant engagé le chantier de la refonte du STENC, l'ACE s'est stratégiquement positionné comme un véritable outil opérationnel au service du Gouvernement pour mener à bien le programme d'action du STENC 2.0 quand celui-ci aura été approuvé par le Congrès.

Forts notamment de l'arrivée de nouvelles compétences au sein du pôle technique, notre action s'est concentrée sur les axes stratégiques de notre PACTE ACE 2021.

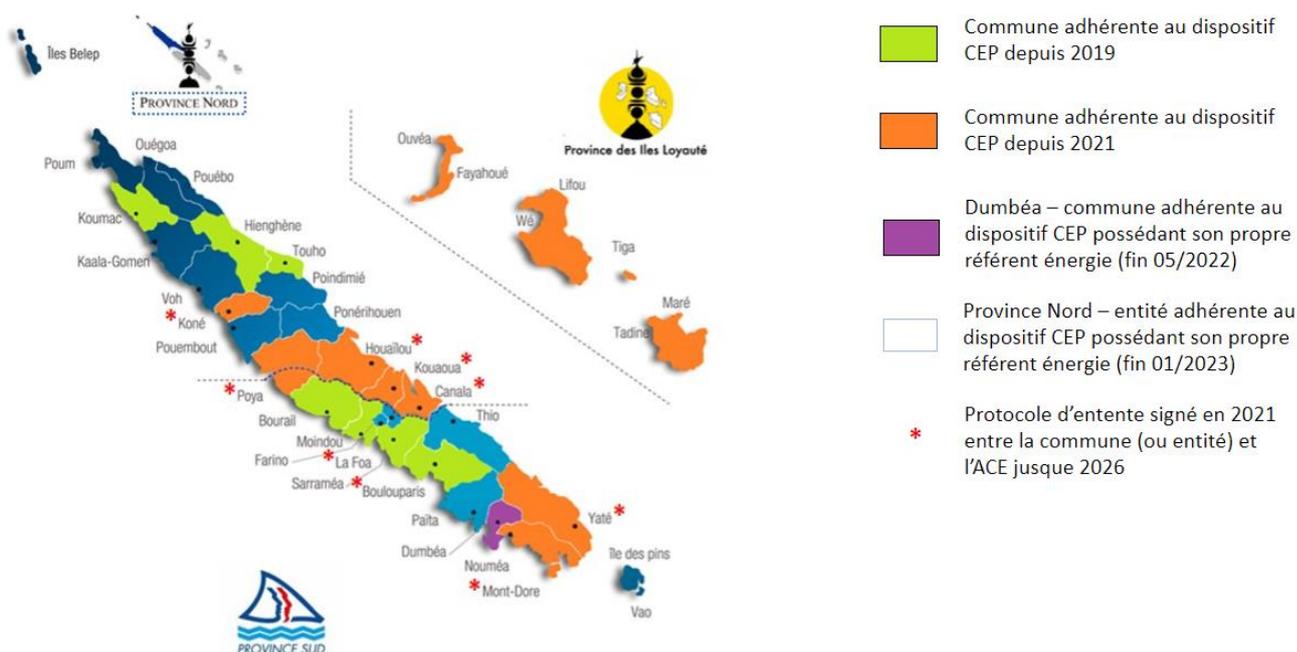
Pour plus d'informations, voir l'annexe 2 du présent rapport d'activité.

Programme	Libellé long Programme	Action	Libellé long Opération	BUDGET 2021		
				BP 2021	DM 2021	BUDGET INVEST 2021
P0406	Energie	O0406-15	Soutien et Pilotage			0
		O0406-16	Soutien au développement aux énergies renouvelables			0
		O0406-17	Soutien à la maîtrise de l'énergie			0
		O0406-18	Structuration de la filière énergétique			0
	P0406 - Energie			0	0	0
P0408	Maîtrise de la demande en énergie	O0408-01	Rénovation de l'éclairage public	34 518 312		34 518 312
		O0408-02	Efficacité énergétique des bâtiments existants	105 000 000		105 000 000
		O0408-03	Efficacité énergétique des bâtiments neufs	0		0
		O0408-04	Soutien aux investissements des entreprises	9 750 000		9 750 000
		O0408-05	Soutien aux investissements dans la MDE	0		0
	P0408 - Maîtrise de la demande en énergie			149 268 312	0	149 268 312
P0409	Ecomobilité	O0409-01	Vélo à Assistance Electrique	0		0
		O0409-02	Soutien à l'écomobilité	104 142 626		104 142 626
	P0409 - Ecomobilité			104 142 626	0	104 142 626
P0410	Energies renouvelables	O0410-01	Solaire thermique	12 083 678		12 083 678
		O0410-02	PV toiture connecté réseau et autoconsommation	10 000 000		10 000 000
		O0410-03	Biomasse	4 000 000		4 000 000
		O0410-04	Projets innovants et démonstration	15 000 000		15 000 000
		O0410-05	Financement des installations intérieures et réfrigérateursFonds d'électrification rurale FER	30 000 000		30 000 000
		O0410-06	Pénétration des ENR dans les réseaux de transport électrique	0		0
		O0410-07	Etudes diverses dans le domaine des ENR	14 000 000		14 000 000
		O0410-08	Prise de participation dans les ENR	0		0
	P0410 - Energies renouvelables			85 083 678	0	85 083 678
P0411	Centrale Pays	O0411-01	Etudes et apports	0		0
	P0411 - Centrale Pays			0	0	0
P0412	Actions transversales	O0412-01	Actions transversales	6 000 000		6 000 000
		O0412-02	Communication et sensibilisation	0		0
		O0412-03	Conseil en énergie partagée	6 000 000		6 000 000
	P0412 - Actions transversales			12 000 000	0	12 000 000
TOTAL PAR PROGRAMMES				350 494 616	0	350 494 616

Plus concrètement, le Pôle Expertise et Conseil a déployé ses compétences sur :

- ✓ **La maîtrise de la demande en énergie** : sur un projet porté par la Direction, l'ACE a mis en place un nouveau mode de partenariat avec les collectivités locales, les administrations et les établissements publics dans un premier temps. Il consiste en la mise en œuvre d'un dispositif à deux étages :
 - *La rédaction d'une convention cadre ou protocole d'accord sur plusieurs années* : ce document s'articule autour du programme pluriannuel d'investissement du bénéficiaire en matière de transition énergétique, sans pour cela fixer de montants d'aides financières pluriannuelles. Ce document a un double avantage :
 - Il donne au bénéficiaire une lisibilité sur son action en matière de transition énergétique, et sur la garantie d'accompagnement de l'ACE (par exemple, pour une commune, le protocole est signé sur la durée de la mandature jusqu'en 2026).
 - Il évite à l'ACE de prendre des engagements financiers pluriannuels trop lourds et lui permet de conserver une certaine souplesse budgétaire dans un contexte durablement incertain
 - *La déclinaison de ce protocole sous forme de conventions annuelles financières* : l'ACE signe au cours du premier trimestre de l'année concernée, une convention financière qui détaille les modalités d'accompagnement financier (sur fonds propres ou en co-financement ADEME ou AFD)

Au 31 décembre 2021, l'ACE accompagne 17 communes avec son équipe de conseillers en énergie partagés et a signé 9 protocoles d'entente avec les bénéficiaires suivants :



Les conventions financières 2022 seront déclinées avant le 31/03/2022.

- ✓ **L'électromobilité** : Parmi les dossiers stratégiques majeurs qui vont impacter la consommation des EnR, le développement de l'électromobilité est un axe d'action prioritaire. Ainsi, après avoir lancé un appel d'offre fin 2019 pour réaliser une étude sur le maillage du territoire en bornes de recharge électrique publiques, l'ACE et ses partenaires ont sélectionné un consortium de bureaux d'études :



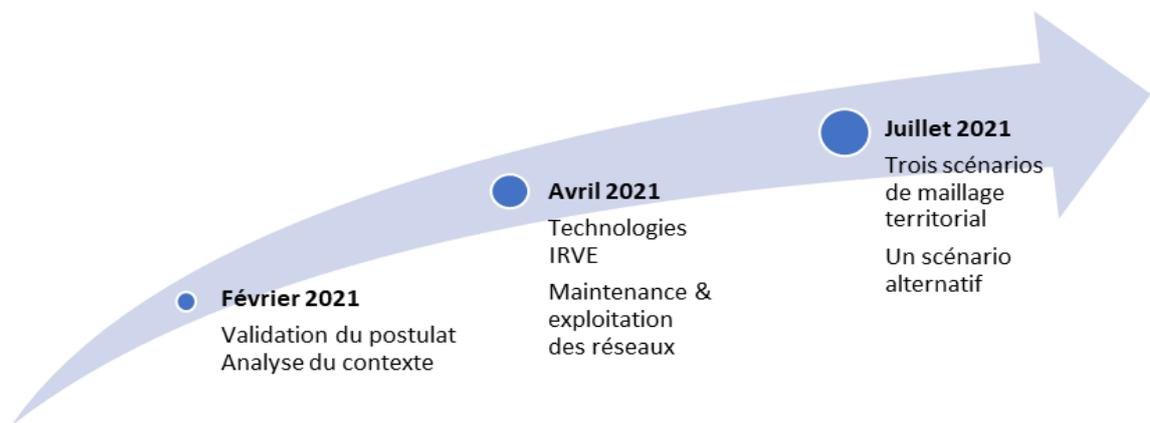
Ont été associés à ce consortium des parties prenantes, ainsi que des partenaires techniques et financiers :



ASSOCIATION FRANCAISE
DES MAIRES
DE NOUVELLE-CALEDONIE



Cette étude a été réalisée sur le premier semestre 2021



La présentation des principaux résultats de cette étude a été effectuée :

- Le 17 février 2022 aux professionnels du secteur lors de la 2^{ème} Journée de l'Electromobilité organisée par le SIMV à Boulouparis
- Le 23 février 2022 aux administrateurs de l'ACE

Pour mémoire nous retiendrons que le schéma directeur de maillage du territoire permettra de maximiser l'utilisation du surplus de la production photovoltaïque pour alimenter les bornes de recharge. Cela implique en termes de préconisations générales :

- La recharge doit être encouragée en journée (créneau 11h00/14h00)
- La stratégie d'implantation doit privilégier les lieux de travail
- Le schéma directeur des bornes de recharge doit intégrer une stratégie de multimodalités en implantant également des bornes de recharge dans des parking relais, pôles multimodaux, aires de covoiturages etc...

L'étape suivante, toujours pilotée par l'ACE consistera à mettre en œuvre un plan d'action en 2022 en association avec les professionnels du secteur, les administrations concernées (DIMENC, DITTT, DSF) et d'autres parties prenantes, afin de parvenir fin 2022 à ce que le marché de la voiture électrique puisse enfin être développé sur des bases solides.

- ✓ **La filière hydrogène** : autre dossier stratégique d'importance, le déploiement de la filière hydrogène sur le territoire. A la demande du Président de l'ACE, et à la suite de la journée de lancement des travaux sur la révision du STENC en juin 2021, l'ACE a travaillé à la construction d'une feuille de route sur la filière hydrogène de manière qu'elle puisse notamment s'appuyer sur les financements du Plan Hydrogène France et des plans de développement européens pour l'hydrogène. Cette feuille de route 2022 qui a été étayée par une véritable étude stratégique a été bâtie autour des points suivants :

- **Pourquoi déployer l'hydrogène en Nouvelle-Calédonie et pourquoi maintenant ?**
 - Les ambitions du STENC 2.0
 - Décarboner l'industrie minière et métallurgique : label Ni vert, décarboner la flotte des engins et transports miniers etc...
 - Développer la mobilité décarbonée pour les professionnels et les particuliers : maillage bornes IRVE, transports en commun, etc...
 - Accélérer la transition énergétique du territoire et de l'industrie calédonienne : norme PEB, smart grid, maîtrise des consommations d'énergie etc...

- Une opportunité pour réussir la stratégie territoriale de transition énergétique et économique de la NC:
 - S'appuyer sur les plans de relance H2 français et européens pour dynamiser l'économie du territoire
 - La Nouvelle-Calédonie est au cœur des futures routes maritimes H2 (AU/NZ vers l'Asie)
 - H2 favorise l'émergence de nouveaux éco-systèmes territoriaux autour des Hubs de production et de décarbonation
- **Les atouts de la Nouvelle-Calédonie pour développer la filière hydrogène**
 - *L'hydrogène à l'état naturel* : une étude récente a démontré que la NC est l'un des rares territoires à avoir de l'hydrogène à l'état naturel
 - *Un potentiel de production d'énergie PV remarquable* : plus de 150 MW déployés depuis 2017 et un programme de 80 à 100 MW/an sur les 5 prochaines années
 - *Des infrastructures multi usages* : la création potentielle de Hubs H2 (PANC, Zone VKP, Lifou...) permettra de mutualiser dans un même espace les productions et les usages H2
 - *Des potentialités de financement à court terme* : signature prochaine de la convention avec l'UE, stratégies de financement H2 BPI, AFD, BDT etc...
 - *Une stratégie adossée au plan Hydrogène France*
- **L'hydrogène : un nouveau vecteur de développement pour l'économie calédonienne**
 - Développer simultanément l'offre et la demande autour de Hubs H2 : Lancement d'appels à projets dès 2022 (exemple de la zone 207 sur la commune de La Foa)
 - Adapter notre réglementation pour qu'elle soit véritablement incitative : engager dès maintenant la mise en œuvre d'une réglementation qui ne soit pas contraignante
 - Déployer de nouveaux métiers : former et faire monter en compétence
 - Construire un environnement hydrogène dans lequel les populations auront une totale confiance
 - Développer la R&D : vecteur d'intensification de la coopération régionale
 - Faire de l'hydrogène un facteur d'attractivité territoriale

Mais l'ACE ne s'est pas contenté en 2021 d'écrire cette feuille de route. Elle a en parallèle lancé une série d'études techniques afin de déployer 4 projets pilotes dans le domaine du transport maritime.

- ✓ **Les projets innovants pour la Nouvelle – Calédonie** : l'innovation, est la clé de voûte de la transition énergétique. Tous les domaines de ce secteur d'activité sont impactés : voitures électriques, smart-cities, compteurs communicants, nouveaux matériaux de construction, techniques de stockage d'énergie... Autre caractéristique de l'innovation technologique dans la transition énergétique, elle va de plus en plus vite. Il est donc indispensable de garder une grande agilité et ne pas s'exonérer d'engager des projets pilotes et des démonstrateurs. L'ACE s'est lancé dans le financement de deux types de projets pilotes :

- **4 projets pilotes pour le transport maritime dans la filière hydrogène :**
 - Rétrofit d'un remorqueur de mine avec un armateur calédonien. Ce projet se veut un DEMONSTRATEUR H₂ appliqué à l'industrie maritime minière. Ces remorqueurs servent à tirer et pousser des barges de 250 tonnes de Ni pour les amener le long des minéraliers. Il existe une flotte d'une quarantaine de remorqueurs de ce type en Nouvelle-Calédonie.
 - Construction d'un navire de pêche qui utilise les technologies H₂ pour réduire ses émissions de GES induites par la production électrique dans les phases de quai ou de dérive ainsi que dans les phases de propulsion si les solutions sont compatibles avec la durée des campagnes de pêche.
 - Construction d'une navette de transport de passagers qui viendra compléter le maillage routier de transport public par un maillage maritime autour du Grand Nouméa, avec un objectif de « zéro émission de GES ».
 - Construction d'un navire à grande vitesse qui utilise des solutions H₂ pour réduire ses émissions de GES induites par la production électrique dans les phases de quai et de trajets pour la desserte des îles.

- **1 projet pilote dans le domaine du dessalement d'eau de mer en site isolé :** en août 2020, l'ACE aux côtés de la Province Sud et de la commune de La Foa, finalisait un protocole d'entente afin d'implanter sur la Presqu'île Lebris, un dessalinisateur d'eau de mer alimenté par une énergie d'origine 100 % renouvelable (photovoltaïque). Ce démonstrateur est appelé à prouver qu'il est techniquement et économiquement possible d'implanter sur l'ensemble du territoire des dispositifs similaires qui permettront de répondre à des problématiques spécifiques. L'accès à l'eau potable est un problème qui au fil des ans devient de plus en plus inquiétant sur notre territoire :
 - Comme partout dans le monde, l'eau devient une ressource rare et de plus en plus chère
 - La répétition des sécheresses, les pénuries venant d'une utilisation intensive des nappes phréatiques pose un problème de plus en plus impactant pour les communes et leurs populations
 - Le dessalement d'eau de mer est une réponse parmi d'autres pour résoudre ce problème. Elle devient aujourd'hui intéressante car elle est maintenant économiquement rentable et plus facile à mettre en œuvre sur le plan technique

Le projet retenu, d'un montant estimé en 2020 à 45 MF pour un osmoseur d'une capacité de 30 m³/jour, bénéficie d'un co-financement ACE / Province Sud. Du fait de l'accumulation des périodes de confinement notamment, le projet a pris du retard, mais son entrée en construction devrait être engagée à la fin du premier semestre 2022.

- **1 projet pilote avec la mise en service du premier car électrique en Nouvelle-Calédonie :** en décembre 2022, l'ACE a signé une convention avec le SIVM Sud pour l'accompagner dans son projet pilote d'acquisition d'un autocar 100% électrique et d'une borne de recharge, afin d'améliorer la mobilité des administrés sans émissions de GES.

✓ **La structuration du Pôle CEP (Conseillers en Energie Partagés)**

Le premier trimestre 2022, verra la fin du dispositif d'accompagnement financier auprès des communes, pour la mise à disposition d'un conseiller en énergie partagé qui a été géré par la SECAL. Ce dispositif qui a été conventionné pour une durée de 3 années auprès de 7 communes en 2019, ne peut être reconduit d'un point de vue réglementaire dans sa forme actuelle. Aussi il a été anticipé une phase transitoire pour assurer une continuité de service auprès des communes. De fait le service expertise et conseil, s'est étoffé en 2021 afin d'atteindre cet objectif. Cette première

phase de renforcement du dispositif CEP a permis de rajouter 10 communes supplémentaires en 2021 au nouveau dispositif.

✓ **La sensibilisation et l'information des usagers de l'énergie :**

- L'ACE a mis en place début 2021 une stratégie de sensibilisation et d'accompagnement au changement reposant sur le déploiement d'outils adaptés au contexte calédonien. Parmi ces outils, il y a la Fresque du Climat : atelier basé sur l'intelligence collective, visant à mieux appréhender les interactions entre les activités humaines, leurs conséquences sur le climat et l'impact sur nos modes de vie. Il ouvre sur un débriefing permettant d'identifier les actions pouvant être mises en œuvre par chacun pour réduire son empreinte carbone. 16 animateurs ont été formés au 2^{ème} semestre 2021, ce qui a permis d'organiser 15 ateliers auprès de 203 personnes. 8 nouveaux animateurs devraient être formés en mars 2022 et des sessions tests vont être organisées à l'IFAP en avril et mai 2022 en vue d'intégrer ces ateliers à leur catalogue de formation.



Fresque du Climat à la Province Sud

- Les ateliers 2 tonnes : il s'agit également d'ateliers collaboratifs. Ces derniers permettent d'acquérir des ordres de grandeur entre les différentes actions possibles afin de réduire son empreinte carbone. Ce déploiement s'accompagne de l'adaptation d'un calculateur d'empreinte carbone personnel adapté au contexte calédonien qui sera prochainement en accès libre pour le grand public.

- Les Conversations Carbone : ces ateliers participatifs accompagnent vers un mode de vie plus sobre en carbone. Données chiffrées, discussions de groupe, exercices et jeux aident les participants à trouver leurs propres solutions pour un changement durable. A l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, 10 personnes seront formées pour déployer dès juin 2022 ces ateliers auprès de leur structure ou du grand public.
- Watty à l'école : ce programme de sensibilisation destiné à un public scolaire est en cours d'adaptation pour un déploiement dans 30 écoles en partenariat avec EEC et ENERCAL à compter d'avril 2022.

En parallèle de cette action soutenue sur le terrain, la Direction de l'ACE a lancé et suivi plusieurs actions de communication.

✓ Le jeu TRICOLO

En fin d'année 2020, l'Agence Calédonienne de l'Energie a créé un jeu basé sur le principe du jeu de l'oie afin de contribuer de manière ludique à l'éducation des enfants sur la transition énergétique et à enclencher une modification de leur comportement sur leurs habitudes de consommation d'énergie. Ce jeu, dénommé TRICOLO, a reçu un accueil très favorable de la part des décideurs politiques, du monde enseignant et des usagers.

Se présentant sous la forme d'une boîte de jeu avec un plateau, des cartes/questions, un dé, des pions et un lexique du vocabulaire de la transition énergétique, il a été, à l'occasion de son lancement, distribué gratuitement dans chaque établissement scolaire du public et du privé sur le territoire, pour initier les enfants au principe vertueux des économies d'énergie. Il est également décliné sous la forme d'un jeu digital accessible gratuitement par internet.



Jeu concours en partenariat avec le Groupe LNC pour la promotion de TRICOLO

Détail des dépenses :

- Design de la boîte de jeu, des cartes, du plateau et du lexique par LA FABRIK pour un montant de 95 400 FCFP ;
- Fabrication par SERICAL de deux cents (200) exemplaires du jeu de plateau pour un montant total de 2 425 805 FCFP (dont 20 boîtes ont été offertes dans le cadre du jeu « coco TV ») ;
- Partenariat promotionnel et publicitaire par le Groupe MELCHIOR pour un montant de 2 625 792 FCFP frs ;
- Achat de deux overboards électriques d'une valeur unitaire de 55 620 FCFP, d'une trottinette électrique d'une valeur de 69 525 FCFP et d'un E-kart d'une valeur de 64 375 FCFP chez le prestataire E-PLAY. Ces articles ont en effet constitué les lots offerts aux participants dans le cadre du jeu « coco TV » destiné à la promotion de TRICOLO ;
- Design de la version digitale du jeu par LA FABRIK pour un montant de 171 720 FCFP.

Total général des dépenses sur le projet TRICOLO : 5 563 857 FCFP

✓ **La diffusion d'un talk-show sur le thème de la transition énergétique sur radio Océane :**

Dans le cadre du développement de sa stratégie de communication, l'Agence calédonienne de l'énergie a contractualisé avec ce mass média pour la création et la diffusion d'une émission radio et des podcast vidéo.

Les sujets abordés étaient principalement axés sur l'environnement, l'énergie, le développement durable de l'agriculture, les sciences et l'innovation.

Cette émission intitulée "Eco'Futés - Le Mag", d'une quarantaine de minutes pour chaque épisode, était présentée par deux animateurs : Thibaut Bizien et Irvin Pugibet. Durant chaque émission, le duo a reçu deux invités (un agent de l'ACE et un acteur du domaine de l'énergie) venant discuter sur un sujet préalablement défini.

En 2021, cette prestation a représenté une dépense totale de 2 003 400 FCFP.

✓ **Le partenariat avec CALEDOCLEAN :**



Action de sensibilisation des publics scolaires avec CALEDOCLEAN au PGF

En 2021, l'ACE avait deux conventions en cours d'exécution avec l'association CALEDOCLEAN : l'une signée en 2020 et prolongée par voie d'avenant jusqu'en mai 2021 et l'autre signée en juillet 2021 et non encore échue à ce jour.

L'objet de ces deux conventions :

- Promouvoir toutes les actions visant à la réalisation d'économies d'énergie au travers de la collecte et la valorisation des déchets ;
- Sensibiliser les usagers, et notamment les publics scolaires sur la nécessité de faire évoluer les comportements individuels et collectifs pour réaliser des économies d'énergie au quotidien. Ce, concernant la maîtrise de la demande en énergie, l'écomobilité et les énergies renouvelables. A terme, le bénéficiaire par son action devrait amener ces enfants à être des ambassadeurs de la transition énergétique ;
- Soutenir le développement de la filière bois en aval des actions de revégétalisation, dans l'optique de participer à la valorisation des ressources naturelles du territoire pour une construction plus durable.

Au titre de ces deux conventions, l'ACE a versé un montant total de 3 800 000 FCFP à ce bénéficiaire.

✓ **Le lancement d'une Newsletter :**

Dans le prolongement des actions engagées en 2020 pour la mise en place d'une bibliothèque d'articles et de posts pour les supports digitaux de l'ACE, l'agence a souhaité compléter sa palette d'outils d'information en créant une newsletter mensuelle à destination des décideurs politiques et économiques du territoire. Un contrat de prestation a donc été signé avec LA FABRIK pour :

- La production de six (6) interviews vidéo ;
- La mise en page de six (6) lettres d'information ;
- La mise à jour du site internet de l'ACE.

L'actualité sanitaire ayant ralenti le travail sur ce projet, un seul numéro de cette newsletter a été produit et diffusé en novembre 2021.

Par ailleurs, l'ACE a retenu le prestataire COM & KO pour alimenter cette newsletter en articles de fonds, analyse et réflexion stratégique, textes de prospective etc... Une dépense de 265 000 FCFP a donc été réalisée à ce titre pour l'année 2021.

En complément de la version digitale de cette première lettre d'information, un tirage papier a été produit et distribué à 1 000 exemplaires par REZO MEDIA pour un montant de 275 600 FCFP. L'encartage de cette version papier a été réalisé par LA FABRIK pour un montant de 84 800 FCFP.

La somme versée à LA FABRIK au titre de l'exercice 2021 s'élève à 970 360 FCFP.

✓ **La communication digitale :**

L'ACE s'est attachée à capitaliser sur ses outils de communication digitaux dont le lancement a été opéré en 2020 : nouveau site internet, page Facebook, page LinkedIn... En annexe à ce rapport, un état détaillé des statistiques sur ces supports montre que le trafic continue d'augmenter sur nos outils digitaux, ce qui prouve que notre communication intéresse.



GIF Ecogeste

D. Un bilan mitigé avec les partenaires financiers en 2021

Pour ce qui concerne l'AFD, la collaboration a démarré sur de bonnes bases. Ainsi, le 18 décembre 2020, la convention AFD CNC 2174 01N a été notifiée. Cette convention entre l'AFD et l'ACE prévoyait une subvention de 70 000 euros pour mener une étude sur le schéma de maillage des bornes de recharge électriques publiques sur le territoire calédonien. Cette étude a été menée par l'ACE en collaboration avec un consortium de bureaux d'étude et livrée en juillet 2021.

Un deuxième dossier a été initié le 29 mars 2021 au travers de la convention AFD CNC 2168 01S. Celle-ci prévoyait une subvention de 60 000 euros pour financer une étude de pré-faisabilité pour la mise en place d'un mécanisme de financement pour le déploiement des chauffe-eaux solaires en Nouvelle-Calédonie.

Dans la continuité de cette étude, qui a abouti à l'identification de 2 options, l'ACE a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) suivi d'une consultation, et a retenu l'offre proposée par la SARL DLF en partenariat avec la société TECSOL. Une convention d'un montant de 10 178 000 F CFP a donc été signée entre l'ACE et le cabinet conseil DLF pour approfondir la faisabilité de ces options, voire en proposer une nouvelle, clarifier les questions en suspens et aider le Gouvernement à choisir l'option la plus adéquate.

Par contre, suite à la signature de la convention de partenariat avec la Banque des Territoires en 2020, aucun dossier n'a été co-financé. Une réunion de cadrage est programmée au début du mois d'avril afin d'évaluer avec la BDT la suite à donner à ce partenariat.

F. L'ACE : un établissement public qui s'attache à produire du résultat et à garantir une sauvegarde financière dans une conjoncture budgétaire systématiquement incertaine.

Depuis sa prise de fonction en mars 2020, le Directeur s'est fixé comme principaux objectifs dans le fonctionnement de cet établissement :

- ✓ **Réaliser intégralement le Plan d'Action pour la Transition Energétique voté par le Conseil d'Administration** : cet objectif a été en 2020 et 2021 atteint avec un taux d'engagement de plus de 100 % pour chaque exercice malgré les lourdes contraintes imposées notamment par la crise sanitaire. Ce résultat a positionné l'ACE comme un opérateur public crédible aux yeux des opérateurs qui l'ont sollicité, et aux yeux des partenaires avec lesquels nous avons travaillé.
- ✓ **Garantir une sauvegarde financière de l'établissement pour mener à bien ses missions dans le temps** : en 2020 et 2021, le Fonds de Roulement Global de l'ACE s'est élevé à environ 550 MF et sa trésorerie s'est située dans les mêmes valeurs. Suivant les normes administratives et financières couramment admises, ces chiffres (qui représentent plus de 1.000 jours de charges de fonctionnement, **c'est-à-dire hors charges d'investissements**) sont considérés comme étant hors normes. Or le principal objet de l'ACE est bien d'accompagner financièrement (notamment) des opérations favorisant la transition énergétique

du territoire et plus spécifiquement celle des administrations publiques qui se doivent d'être exemplaires. C'est ainsi aujourd'hui le seul outil public calédonien à même de remplir cette mission. Il nous semble donc que pour pouvoir apprécier à sa juste valeur, la qualité de gestion de cet établissement, il faut prendre en compte, non seulement les charges de fonctionnement mais également les charges liées aux investissements liés à l'octroi des subventions engagées par l'ACE. **Ce principe de précaution financière**, qui prévaut en matière de gestion d'un établissement privé, permettra peut-être à l'ACE de sortir de l'ornière budgétaire qui se profile pour l'exercice 2022.

G. Le partenariat ADEME ACE

✓ Convention pluriannuelle ADEME-NC 2011 – 2015 et 2016

L'ACE a eu pour mission de poursuivre et d'achever les opérations issues du partenariat de la convention pluriannuelle ADEME NC 2011-2015 et 2016.

En 2021, les conventions annuelles 2015 et 2016 ont été achevées et donc la convention pluriannuelle 2011-2015 et 2016. A ce titre, l'Agence est désengagée par rapport à l'article 38 de la délibération 222 portant création de l'ACE qui stipule que l'Agence est subrogée dans les droits et obligations de la Nouvelle-Calédonie pour lesquels des conventions de financement ont été établies entre la Nouvelle-Calédonie, l'ADEME ou des tiers.

L'ACE a pu ainsi percevoir 34 436 222 XPF pour le solde de la participation de l'ADEME pour l'année 2016 et 53 773 688 XPF correspondant à une partie du solde de l'année 2015. Pour cette dernière, 6 067 898 XPF restant à percevoir sont en cours de contrôle par l'ADEME France. Le tableau ci-dessous illustre l'avancement des programmes d'actions annuelles ainsi que les prévisions de recettes et de dépenses en 2022.

Budget annuel prévu	Année du programme d'opérations	Montant total des conventions adoptées	Montant total des mandats	Participations de l'ADEME déjà perçues	Participation de l'ADEME à percevoir pour 2022
198 000 000	2011	132 147 163	94 167 677	47 083 839	-
150 000 000	2012	120 781 479	107 667 200	53 833 600	-
200 000 000	2013	173 125 049	141 780 378	70 890 189	-
200 000 000	2014	160 922 391	145 504 654	72 752 327	-
212 000 000	2015	205 063 881	195 418 968	85 573 688	6 067 898
182 388 240	2016	155 918 047	123 588 891	61 794 446	-
1 142 388 240		947 958 010	808 127 768	391 928 088	6 067 898

✓ Convention pluriannuelle ADEME-ACE 2017 – 2021 et 2022

La convention pluriannuelle ADEME-ACE d'actions 2017-2021 s'est déroulée sur 4 ans (elle a effectivement débuté en 2018) pour un budget de 268 500 000 F CFP par an.

Pour mémoire (voir le rapport d'activité 2020), en 2020, du fait des difficultés de trésorerie générale de la Nouvelle-Calédonie, de la non-perception des participations de l'ADEME au titre des programmes 2012, 2013, 2014, et du principe établi dans la convention pluriannuelle que l'ACE avance les paiements pour chaque action, il a été décidé de réduire le budget cofinancé de 2020 à 50 000 000 F CFP au lieu de 268,5 M FCFP.

Le tableau ci-dessous illustre l'avancement des programmes d'actions annuelles ainsi que les prévisions de recettes en 2022.

Budget annuel prévu	Année du programme d'opérations	Montant total des conventions adoptées	Montant total des mandats	Participations de l'ADEME déjà perçues	Participation de l'ADEME à percevoir pour 2022
268 500 000	2018	234 040 977	180 876 885	40 275 000	-
268 500 000	2019	149 823 730	104 420 526	40 275 000	-
50 000 000	2020	42 444 473	30 321 873	-	19 182 361
200 000 000	2021	186 993 365	74 724 173	-	30 000 000
300 000 000	2022	37 542 732		-	
1 087 000 000		650 845 277	390 343 457	80 550 000	49 182 361

H. Appel à projet remporté par l'ACE

✓ Etude de faisabilité d'exploitation de bus électriques

La candidature de l'ACE à l'appel à projet national lancé par l'ADEME en métropole a été retenu et un accompagnement financier de 20 677,61 euros de subvention a été accordé pour financer une étude relative à l'exploitation de bus électrique en vue du possible verdissement des flottes du SMTU et SMTI lors de leur prochain renouvellement de véhicules.

Cette étude a été réalisée lors du 1^{er} semestre 2021.

B. La section de fonctionnement

En recettes, la section accuse une baisse de 11,8 % par rapport à l'exercice précédent (- 65,5 MF), les recettes perçues par l'ACE s'élevant à 490,3 MF.

Recettes de fonctionnement			2020	2021	Variations en valeur	Variations en %
Réal	Impôts et taxes	Ter - taxe pour les énergies renouvelables	147 648 566	245 716 584	98 068 018	66,4 %
		Taxe sur électricité (budget annexe fonds - fer)	214 204 493	95 009 910	-119 194 583	-55,6 %
	Impôts et taxes		361 853 059	340 726 494	-21 126 565	-5,8 %
	Dotations, subventions et participations	Paccipations - autres paccipations état	0	140 599 651	140 599 651	/0
		Autres attributions et paccipations	193 561 934	4 176 611	-189 385 323	-97,8 %
		Dotations, subventions et participations	193 561 934	144 776 262	-48 785 672	-25,2 %
	Produits exceptionnels	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	41 690	730 668	688 978	1 652,6 %
		Mandats annulés (s/exercices antérieurs) ou atteints par déchéance quadriennale	50 119	142 520	92 401	184,4 %
		Produits exceptionnels	91 809	873 188	781 379	851,1 %
	Atténuations de charges	Remboursements sur rémunérations du personnel	0	475 445	475 445	/0
		Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	255 840	29 493	-226 347	-88,5 %
Atténuations de charges		255 840	504 938	249 098	97,4 %	
Réal		555 762 642	486 880 882	-68 881 760	-12,4 %	
Ordre	Opérations ordre de transfert entre sections	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0	3 424 150	3 424 150	/0
		Opérations ordre de transfert entre sections	0	3 424 150	3 424 150	/0
	Ordre		0	3 424 150	3 424 150	/0
Total des recettes de fonctionnement			555 762 642	490 305 032	-65 457 610	-11,8 %

Cette situation tient, essentiellement,

- ✓ **En ce qui concerne la taxe sur l'électricité (TE)** : les taxes correspondant à l'année 2021 ont été rattachées.
- ✓ **En ce qui concerne la TTE** : Il s'agit de la TER (Taxe pour les Energies Renouvelables) devenue TTE (Taxe pour la Transition Energétique), les taxes correspondant au 4^{ème} trimestre 2021 ont été rattachées.
- ✓ **En ce qui concerne les dotations, subventions et participations** : Les subventions versées par l'ADEME ont été titrées comme prévu (l'ACE verse au bénéficiaire porteur de projet la totalité du montant conventionné, c'est-à-dire la part ACE augmentée de la part ADEME, laquelle reversera sa quote-part à l'ACE selon les modalités arrêtées dans la convention pluriannuelle ADEME-ACE 2017-2021).
- ✓ A noter 3,4 MF de recettes d'ordre correspondant aux reprises sur amortissements relatives à trois subventions d'investissement reprises, pour non accomplissement des objectifs fixés dans la convention de subvention.

En dépenses, en ce qui concerne les charges réelles, la section montre une augmentation de 12,8 % par rapport à l'exercice précédent (+ 21,3 MF), avec un total sur la section de 291,3 MF.

- ✓ Les principaux postes de dépenses des charges à caractère général ont été :
 - Les loyers, à hauteur de 9,2 MF pour les loyers et charges locatives des nouveaux locaux de l'ACE au sein de l'immeuble SECAL à Koutio, ainsi que pour des mises à disposition de véhicules, de matériels et de services.
 - Le frais de gestion dus à la DBAF, rattachés à hauteur de 5,2 MF, soit 2% sur le traitement des taxes affectées à l'agence.
 - La communication dans les divers autres services extérieur à hauteur de 19,7 MF dont 5,5 MF sur le projet TRICOLO
 - Les honoraires, conseils et frais d'acte et de contentieux à hauteur de 10,3 MF
 - 8,1 MF pour le financement des Conseillers en Energie Partagés (CEP)

			Dépenses de fonctionnement	2020	2021	Variations en valeur	Variations en %	
Réal	Charges a caractere general	Achats	Carburants	63 248	131 625	68 377	108,1 %	
			Alimentation	114 651	118 981	4 330	3,8 %	
			Fournitures d entretien	188	50 733	50 545	26 885,6 %	
			Fournitures de petit equipement	171 909	29 475	-142 434	-82,9 %	
			Fournitures administratives	101 011	87 629	-13 382	-13,2 %	
			Autres produits pharmaceutiques	5 444	45 207	39 763	730,4 %	
			Autres matieres et fournitures.	11 167	700	-10 467	-93,7 %	
			Achats	467 618	464 350	-3 268	-0,7 %	
			Services extérieurs	Locations immobilieres	5 815 129	4 166 000	-1 649 129	-28,4 %
				Locations mobilieres	2 190 432	3 630 092	1 439 660	65,7 %
		Charges locatives et de copropriete		460 000	1 380 000	920 000	200,0 %	
		Entretien et reparations - batiments		361 815	0	-361 815	-100,0 %	
		Entretien et reparations - materiel de transport		28 126	83 261	55 135	196,0 %	
		Maintenance des logiciels		959 762	322 344	-637 418	-66,4 %	
		Maintenance sur autres biens		730 804	808 431	77 627	10,6 %	
		Autres		172 631	174 796	2 165	1,3 %	
		Documentation generale et technique		57 690	101 855	44 165	76,6 %	
		Frais de formation (personnel exterieur a la collectivite)		0	165 360	165 360	/0	
		Versements a des organismes de formation		138 000	322 196	184 196	133,5 %	
		Services extérieurs		10 914 389	11 154 335	239 946	2,2 %	
		Autres services extérieurs		Autres honoraires, conseils...	7 351 658	11 255 161	3 903 503	53,1 %
			Frais d actes et de contentieux	0	1 091 747	1 091 747	/0	
			Divers	28 625 096	21 610 895	-7 014 201	-24,5 %	
			Annonces et insertions	357 805	1 430 735	1 072 930	299,9 %	
			Fetes et ceremonies	23 917	275 533	251 616	1 052,0 %	
			Receptions	73 830	491 650	417 820	565,9 %	
			Catalogues et imprimes et publications	41 818	329 572	287 754	688,1 %	
			Transports de biens	53 000	0	-53 000	-100,0 %	
			Transports de personnes exterieures a la collectivite	0	133 900	133 900	/0	
			Transports collectifs du personnel	258 515	232 381	-26 134	-10,1 %	
			Voyages, déplacements et missions	273 763	197 118	-76 645	-28,0 %	
			Frais d affranchissement	13 300	32 000	18 700	140,6 %	
			Frais de telecommunications	706 401	655 096	-51 305	-7,3 %	
			Services bancaires et assimilés.	1 988	0	-1 988	-100,0 %	
			Frais de nettoyage des locaux	379 538	386 040	6 502	1,7 %	
			Frais de recouvrement, d assiette et de confection des roles	3 304 378	5 212 039	1 907 661	57,7 %	
			Autres services extérieurs	41 465 007	43 333 867	1 868 860	4,5 %	
			Charges a caractere general			52 847 014	54 952 552	2 105 538
		Charges de personnel et frais assimilés	Autres services extérieurs	Autre personnel exterieur	547 437	0	-547 437	-100,0 %
				Autres services extérieurs	547 437	0	-547 437	-100,0 %
				Cotisations a ifap	229 787	325 999	96 212	41,9 %
			Impôts et taxes	Impôts et taxes	229 787	325 999	96 212	41,9 %
Charges de personnel et frais assimilés	Remuneration principale			49 979 789	50 916 441	936 652	1,9 %	
	Supplement familial de traitement et indemnite de residence			918 134	824 548	-93 586	-10,2 %	
	Indemnites et primes liees a emploi		4 520 304	4 779 535	259 231	5,7 %		
	Indemnites liees a la perte d emploi		234 965	0	-234 965	-100,0 %		
	Autres indemnites et primes		188 047	223 077	35 030	18,6 %		
	Cotisations a la cafat		7 667 658	8 579 140	911 482	11,9 %		
	Cotisations a la clr		5 793 074	5 241 921	-551 153	-9,5 %		
	Cotisations versees aux organismes metropolitains		2 500 304	2 839 108	338 804	13,6 %		
	Cotisations aux autres organismes sociaux		820 326	751 801	-68 525	-8,4 %		
	Charges de personnel et frais assimilés		72 622 601	74 155 571	1 532 970	2,1 %		
	Charges de personnel et frais assimilés		73 399 825	74 481 570	1 081 745	1,5 %		
	Autres charges de gestion courante		Autres charges de gestion courante	Subventions de fonctionnement aux organismes publics - territoire	64 750	0	-64 750	-100,0 %
Subv. de fonc. aux communes et structures intercommunales				0	4 300 000	4 300 000	/0	
Subventions de fonctionnement aux associations				2 425 649	0	-2 425 649	-100,0 %	
Autres subventions de fonctionnement aux personnes de droit prive		3 520 000		12 780 000	9 260 000	263,1 %		
Redevances concessions brevets licences procedes droits valeurs similaires		0		844 155	844 155	/0		
Autres charges de gestion courante		6 010 399		17 924 155	11 913 756	198,2 %		
Autres charges de gestion courante			6 010 399	17 924 155	11 913 756	198,2 %		
Charges financieres	Charges financieres	Pertes de change	537	0	-537	-100,0 %		
		Charges financieres	537	0	-537	-100,0 %		
		Charges financieres	537	0	-537	-100,0 %		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles	Autres charges exceptionnelles sur operations de gestion	4 120	47 222	43 102	1 046,2 %		
		Subventions de fonctionnement aux provinces	84 685	209 300	124 615	147,2 %		
		Subventions de fonctionnement aux communes	2 016 000	0	-2 016 000	-100,0 %		
		Subventions de fonctionnement aux personnes de droit prive	33 426 817	40 448 212	7 021 395	21,0 %		
		Subvention de fonctionnement autres organismes de droit public (hors ep)	0	1 120 000	1 120 000	/0		
Charges exceptionnelles	35 531 622	41 824 734	6 293 112	17,7 %				
Charges exceptionnelles			35 531 622	41 824 734	6 293 112	17,7 %		
Réal			167 789 397	189 183 011	21 393 614	12,8 %		
Ordre	Operation ordre de transfert entre sections	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	71 176 747	102 103 552	30 926 805	43,5 %		
		Operations ordre de transfert entre sections	71 176 747	102 103 552	30 926 805	43,5 %		
		Operations ordre de transfert entre sections	71 176 747	102 103 552	30 926 805	43,5 %		
Ordre			71 176 747	102 103 552	30 926 805	43,5 %		
Total des dépenses de fonctionnement			238 966 144	291 286 563	52 320 419	21,9 %		

C. La section d'Investissement

En recettes, la section d'investissement s'élève à 194,3 MF en provenance d'une partie du résultat de fonctionnement afin de couvrir le déficit d'investissement de 2020 et de 102,1 MF dédiés aux amortissements des immobilisations liées principalement aux subventions.

A noter la recette de 6,2 MF correspondant à trois subventions d'investissement reprises.

R	Subventions équipement versees	Biens mobiliers, materiel et etudes	0	6 248 011	6 248 011	/0
		Subv. equip. versees autres personnes droit prive-biens mobiliers, materiel et etudes	0	12 600	12 600	/0
Subventions équipement versees			0	6 260 611	6 260 611	/0
I	Dotations, fonds divers et reserves	Excedents de fonctionnement capitalises	373 668 860	85 990 154	-287 678 706	-77,0 %
		Dotations, fonds divers et reserves	373 668 860	85 990 154	-287 678 706	-77,0 %
Réel			373 668 860	92 250 765	-281 418 095	-75,3 %
O	Operations ordre de transferts entre sections	Subv équipement versees etat-biens mobiliers, materiel et etudes	88 200	88 200	0	0,0 %
		Subv équipement versees territoire-biens mobiliers, materiel et etudes	894 150	1 770 950	876 800	98,1 %
		Subv équipement versees territoire-batiments et installations	1 391 130	1 391 130	0	0,0 %
		Subv équipement versees provinces-biens mobiliers, materiel et etudes	2 702 206	2 947 206	245 000	9,1 %
		Subv équipement versees provinces-batiments et installations	0	1 683 500	1 683 500	/0
		Subv équipement versees communes-biens mobiliers, materiel et etudes	11 157 768	23 012 890	11 855 122	106,2 %
		Subv équipement versees communes-batiments et installations	1 529 570	1 529 570	0	0,0 %
		Subv équipement versees spic-biens mobiliers, materiel et etudes	183 904	183 904	0	0,0 %
		Subv équipement versees autres-biens mobiliers, materiel et etudes	0	228 201	228 201	/0
		Subventions équipement versees autres-batiments et installations	0	292 800	292 800	/0
		Subv. equip. versees organismes publics divers - biens mobiliers, materiel et etudes	11 072 781	12 965 533	1 892 752	17,1 %
		Subv. equip. versees organismes publics divers - batiments et installations	16 048 491	16 795 528	747 037	4,7 %
		Subv.equip.versees autres personnes droit prive-biens mobiliers, materiel et etudes	18 743 913	26 221 664	7 477 751	39,9 %
		Subv. equip. versees autres personnes droit prive-batiments et installations	5 976 923	5 976 923	0	0,0 %
		Subventions équipement versees ets scolaires-batiments et installations	142 597	142 597	0	0,0 %
		Amortissements des concessions et droits similaires	550 672	4 506 631	3 955 959	718,4 %
		Materiel de transport terrestre	401 820	401 820	0	0,0 %
		Autre materiel informatique	0	471 359	471 359	/0
		Autres materiels de bureau et mobiliers	274 232	727 294	453 062	165,2 %
		Materiel de telephonie	0	179 980	179 980	/0
Autres	18 390	585 872	567 482	3 085,8 %		
Operations ordre de transferts entre sections			71 176 747	102 103 552	30 926 805	43,5 %
Ordre			71 176 747	102 103 552	30 926 805	43,5 %
Total des recettes d'investissement			444 845 607	194 354 317	-250 491 290	-56,3 %

En dépenses, la section d'investissement s'élève à 298,4 MF, affichant une hausse de 106,2 % par rapport à l'exercice précédent, soit +153,7 MF en valeur, ce qui traduit la montée en puissance de l'action de l'ACE en termes de subventions distribuées.

Dépenses d'investissement			2020	2021	Variations en valeur	Variations en %	
R é e l	Maîtrise de la demande en énergie	Frais d études	675 000	675 000	0	0,0 %	
		Subventions équipement versees territoire-batiments et installations	0	36 955 650	36 955 650	/0	
		Subv équipement versees provinces-biens mobiliers, materiel et etudes	0	21 916 667	21 916 667	/0	
		Subv équipement versees communes-biens mobiliers, materiel et etudes	14 925 542	53 561 305	38 635 763	258,9 %	
		Subventions équipement versees autres-batiments et installations	1 464 000	1 225 000	-239 000	-16,3 %	
		Subv. equip. versees organismes publics divers - biens mobiliers, materiel	7 937 818	8 980 970	1 043 152	13,1 %	
		Subv. equip. versees organismes publics divers - batiments et instal.	0	5 820 000	5 820 000	/0	
		Subv. equip. versees autres personnes droit prive-biens mobiliers, materiel	4 383 292	15 768 462	11 385 170	259,7 %	
		Subv. equip. versees autres personnes droit prive-batiments et installations	0	286 650	286 650	/0	
	Maîtrise de la demande en énergie			29 385 652	145 189 704	115 804 052	394,1 %
	Ecomobilité	Frais d études	6 044 509	10 091 282	4 046 773	66,9 %	
		Subv. equip. versees organismes publics divers - biens mobiliers, materiel	496 640	0	-496 640	-100,0 %	
		Subv. equip. versees autres personnes droit prive-biens mobiliers, materiel	0	10 103 750	10 103 750	/0	
		Concessions et droits similaires	0	1 149 464	1 149 464	/0	
	Ecomobilité			6 541 149	21 344 496	14 803 347	226,3 %
	Energies renouvelables	Subv équipement versees territoire-biens mobiliers, materiel et etudes	4 384 000	1 774 657	-2 609 343	-59,5 %	
		Subv équipement versees provinces-biens mobiliers, materiel et etudes	0	5 859 700	5 859 700	/0	
		Subv. equip. versees autres personnes droit prive-biens mobiliers, materiel	2 337 300	2 609 400	272 100	11,6 %	
		Subv. equip. versees autres personnes droit prive-batiments et installations	0	15 468 333	15 468 333	/0	
	Energies renouvelables			6 721 300	25 712 090	18 990 790	282,5 %
	Immobilisations incorporelles (sauf 204 subventions)	Frais d études	1 862 000	0	-1 862 000	-100,0 %	
		Concessions et droits similaires	5 459 991	3 982 654	-1 477 337	-27,1 %	
		Immobilisations incorporelles (sauf 204)			7 321 991	3 982 654	-3 339 337
	Subventions équipement versees	Subv équipement versees provinces-biens mobiliers, materiel et etudes	1 225 000	0	-1 225 000	-100,0 %	
		Subventions équipement versees provinces-batiments et installations	8 417 500	0	-8 417 500	-100,0 %	
Subv équipement versees communes-biens mobiliers, materiel et etudes		44 350 076	5 630 656	-38 719 420	-87,3 %		
Subventions équipement versees communes-batiments et installations		0	2 653 000	2 653 000	/0		
Subv équipement versees autres-biens mobiliers, materiel et etudes		1 141 005	1 141 005	0	0,0 %		
Subv. equip. versees organismes publics divers - biens mobiliers, materiel		1 258 594	8 528 839	7 270 245	577,6 %		
Subv equip. versees organismes publics divers - batiments et instal.		3 735 188	0	-3 735 188	-100,0 %		
Subv. equip. versees autres personnes droit prive-biens mobiliers, materiel		30 668 177	52 424 228	21 756 051	70,9 %		
Subv. equip. versees autres personnes droit prive-batiments et installations		0	27 946 771	27 946 771	/0		
Subventions équipement versees			90 795 540	98 324 499	7 528 959	8,3 %	
Immobilisations corporelles	Autre materiel informatique	1 583 830	386 985	-1 196 845	-75,6 %		
	Autres materiels de bureau et mobiliers	972 538	51 274	-921 264	-94,7 %		
	Materiel de telephonie	359 960	24 900	-335 060	-93,1 %		
	Autres	585 872	0	-585 872	-100,0 %		
Immobilisations corporelles			3 502 200	463 159	-3 039 041	-86,8 %	
Autres immobilisations financieres	Depots et cautionnements verses	492 600	0	-492 600	-100,0 %		
	Autres immobilisations financieres			492 600	0	-492 600	-100,0 %
Réel			144 760 432	295 016 602	150 256 170	103,8 %	
O r d r	Operations ordre de transferts entre sections	Biens mobiliers, materiel et etudes	0	649 306	649 306	/0	
		Biens mobiliers, materiel, etudes	0	2 774 844	2 774 844	/0	
		Operations ordre de transferts entre sections			0	3 424 150	3 424 150
Ordre			0	3 424 150	3 424 150	/0	
Total des dépenses d'investissement			144 760 432	298 440 752	153 680 320	106,2 %	

PRESENTATION PAR PROGRAMME, MISSION ET ACTION

La présentation du budget sous forme fonctionnelle par programme/mission/action (MPA) revêt un caractère indicatif, le budget étant voté par nature comptable.

Cette présentation permet à l'établissement de décliner son activité en cohérence avec le modèle fonctionnel adopté par la Nouvelle-Calédonie et les autres établissements publics.

Exécution en Mission - Programme - Objectif - Action				2020	2021	Variations en valeur	Variations en %	
M04 Economie verte, aménagement urbanisme environnement, prévention et gestion des risques	P0406 Energie	Concourir à la mise en oeuvre du schéma pour la transition énergétique	A0406-15 Soutien et Pilotage	Recettes	1 000 558 130	684 659 349	-315 898 781	-31,6 %
				Dépenses	-191 124 484	-217 789 211	-26 664 727	14,0 %
				Résultat	809 433 646	466 870 138	-342 563 508	-42,3 %
			A0406-16 Soutien au développement aux énergies renouvelables	Dépenses	0	0	0	/0
				Résultat	0	0	0	/0
			A0406-17 Soutien à la maîtrise de l'énergie	Dépenses	-212 000	-1 430 735	-1 218 735	574,9 %
			Résultat	-212 000	-1 430 735	-1 218 735	574,9 %	
		Contribuer aux financements d'installation de production	A0406-18 Structuration de la filière énergétique	Dépenses	0	0	0	/0
				Résultat	0	0	0	/0
				Résultat	809 221 646	465 439 403	-343 782 243	-42,5 %
		P0408 Maîtrise de la demande en énergie	A0408-01 Rénovation de l'éclairage public	Dépenses	-54 043 118	-62 710 273	-8 667 155	16,0 %
					Résultat	-54 043 118	-62 710 273	-8 667 155
			A0408-02 Efficacité énergétique des bâtiments existants	Dépenses	-13 747 332	-99 849 816	-86 102 484	626,3 %
					Résultat	-13 747 332	-99 849 816	-86 102 484
			A0408-03 Efficacité énergétique des bâtiments neufs	Dépenses	-4 774 400	-20 492 475	-15 718 075	329,2 %
					Résultat	-4 774 400	-20 492 475	-15 718 075
		A0408-04 Soutien aux investissements des entreprises	Dépenses	-9 295 206	-21 321 620	-12 026 414	129,4 %	
				Résultat	-9 295 206	-21 321 620	-12 026 414	129,4 %
		A0408-05 Soutien aux investissements dans la MDE	Dépenses	-7 736 768	-7 123 200	613 568	-7,9 %	
				Résultat	-7 736 768	-7 123 200	613 568	-7,9 %
				Résultat	-89 596 824	-211 497 384	-121 900 560	136,1 %
		P0409 Ecomobilité	A0409-01 Vélo à Assistance Electrique	Dépenses	-11 225 000	-2 250 000	8 975 000	-80,0 %
					Résultat	-11 225 000	-2 250 000	8 975 000
			A0409-02 Soutien à l'écomobilité	Dépenses	-14 847 353	-31 123 036	-16 275 683	109,6 %
				Résultat	-14 847 353	-31 123 036	-16 275 683	109,6 %
				Résultat	-26 072 353	-33 373 036	-7 300 683	28,0 %
		P0410 Energies renouvelables	A0410-01 Solaire thermique	Dépenses	-5 299 050	-22 598 779	-17 299 729	326,5 %
					Résultat	-5 299 050	-22 598 779	-17 299 729
			A0410-02 PV toiture connecté réseau et autoconsommation	Dépenses	0	-3 742 130	-3 742 130	/0
					Résultat	0	-3 742 130	-3 742 130
	A0410-03 Biomasse		Dépenses	-6 593 106	-5 126 082	1 467 024	-22,3 %	
				Résultat	-6 593 106	-5 126 082	1 467 024	-22,3 %
	A0410-04 Projets innovants et démonstration		Dépenses	-19 275 000	-15 468 333	3 806 667	-19,7 %	
				Résultat	-19 275 000	-15 468 333	3 806 667	-19,7 %
	A0410-05 Financement des installations intérieures et réfrigérateursFonds d'électrification rurale FER		Dépenses	-21 680 241	-38 864 287	-17 184 046	79,3 %	
				Résultat	-21 680 241	-38 864 287	-17 184 046	79,3 %
	A0410-06 Pénétration des ENR dans les réseaux de transport électrique	Dépenses	0	0	0	/0		
			Résultat	0	0	0	/0	
	A0410-07 Etudes diverses dans le domaine des ENR	Dépenses	-8 975 268	-1 774 657	7 200 611	-80,2 %		
			Résultat	-8 975 268	-1 774 657	7 200 611	-80,2 %	
			Dépenses	0	0	0	/0	
			Résultat	0	0	0	/0	
	A0410-09 Hydrogène	Dépenses	0	-4 562 652	-4 562 652	/0		
			Résultat	0	-4 562 652	-4 562 652	/0	
			Résultat	-61 822 665	-92 136 920	-30 314 255	49,0 %	
	P0411 Centrale Pays	A0411-01 Etudes et apports	Dépenses	0	0	0	/0	
				Résultat	0	0	0	/0
			Résultat	0	0	0	/0	
	P0412 Actions transversales	A0412-01 Actions transversales	Recettes	50 119	0	-50 119	-100,0 %	
				Dépenses	-1 225 000	-11 920 000	-10 695 000	873,1 %
			Résultat	-1 174 881	-11 920 000	-10 745 119	914,6 %	
		A0412-02 Communication et sensibilisation	Dépenses	-2 191 605	-13 480 029	-11 288 424	515,1 %	
				Résultat	-2 191 605	-13 480 029	-11 288 424	515,1 %
		A0412-03 Conseil en énergie partagée	Dépenses	-11 481 645	-8 100 000	3 381 645	-29,5 %	
			Résultat	-11 481 645	-8 100 000	3 381 645	-29,5 %	
			Résultat	-14 848 131	-33 500 029	-18 651 898	125,6 %	
			Total Recettes	1 000 608 249	684 659 349	-315 948 900	-31,6 %	
			Total Dépenses	-383 726 576	-589 727 315	-206 000 739	53,7 %	
			Résultat	616 881 673	94 932 034	-521 949 639	-84,6 %	

TRAVAUX SUR LE RESULTAT

Pour 2021 :

- ✓ Le résultat global reste excédentaire mais marque une baisse limitée de 9.9 % par rapport à 2020
- ✓ Le résultat reporté au BP marque pour sa part un recul plus prononcé de 31.8 % à 373.281.541 XPF

Exercice 2021 - selon crédits consommés et compte de gestion TREPUNC						
	Dépenses d'investissement		298 440 752			
	Recettes d'investissement		194 354 317			
	Résultat investissement		- 104 086 435			
	Dépenses de fonctionnement		291 286 563			
	Recettes de fonctionnement		490 305 032			
	Résultat de fonctionnement		199 018 469			
COMPTES DE GESTION PREVISIONNEL FIN 2021						
AVEC RAR 5 045 546 FCFP						
	Résultat à la clôture 2020	Part affecté à l'investissement 2021 (1068)	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021 (cumulé)	Part affecté à l'investissement 2022 (1068)	Résultat reporté BP avec reprise des résultats
INVESTISSEMENT	- 73 583 685		-104 086 435	-177 670 120		-177 670 120
FONCTIONNEMENT	620 639 012	85 990 154	199 018 469	733 667 327	182 715 666	550 951 661
GLOBAL	547 055 327	85 990 154	94 932 034	555 997 207	182 715 666	373 281 541

CONCLUSION

2021 a été d'une certaine manière un exercice de redéploiement de notre établissement et de son activité opérationnelle, après une année 2020 dédiée à la refondation de la structure.

En effet, pour mémoire en début d'année 2020, l'ACE sortait péniblement d'une crise interne profonde, marquée par de fortes dissensions provoquées par l'absence prolongée d'une direction, et une déficience sur les orientations stratégiques de l'établissement. Après avoir littéralement reconstruit l'équipe, la Direction s'est attachée sur le second semestre 2020, à mettre en place un véritable plan d'action stratégique, avec comme objectif d'obtenir des résultats clairs. Tout cela a été réalisé.

En 2021, et encore une fois, malgré des moyens financiers limités, la Direction a poursuivi cette démarche de structuration de notre stratégie autour d'un plan d'action dont le montant total était plus de 2 fois supérieur à celui de 2020. Là encore, les objectifs de l'équipe étaient de se concentrer sur :

- ✓ La mise en œuvre de projets structurants et innovants
- ✓ Le reprise en main et l'extension du dispositif CEP au bénéfice des collectivités publiques

Cette année encore, l'équipe de l'ACE, tant sur le plan interne que sur le plan de son activité opérationnelle, a pleinement répondu aux attentes de l'équipe de Direction et son engagement a été en tous points conforme à la volonté collective de faire de cet établissement un outil efficace et incontournable d'accompagnement de la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie.

2022 est placée sous le signe de la consolidation des résultats notamment dans les opérations transversales des CEP sur la maîtrise des consommations d'énergie au bénéfice des communes et sur certains dossiers tels que le déploiement de l'électromobilité. Or, au moment de la rédaction de ce rapport d'activité 2021, le Congrès devra se prononcer sur le projet de Loi de Pays destiné à transférer la TTE au SMTU. En fonction du résultat du vote, l'ACE pourra, soit déployer un plan d'actions conformes à ces objectifs de consolidation, soit revoir sa feuille de route pour pouvoir respecter les engagements pris au cours des exercices précédents.

Quoiqu'il en soit, notre situation financière annuelle bien que solide du fait d'un fonds de roulement conséquent, ne permet pas actuellement à l'ACE de s'inscrire dans une vision long terme de son action. Or c'est un prérequis indispensable et fondamental dans le secteur de la transition énergétique où les résultats en matière de réduction des consommations d'énergie et de baisse des émissions de GES, ne peuvent s'apprécier que dans la durée. Il apparaît donc nécessaire d'intensifier en 2022 les efforts pour trouver des sources de financement de l'action de l'ACE qui soient pérennes et intangibles.

Les mesures d'adaptation au changement climatique et de transition énergétique nécessitent pour obtenir des résultats rapides et concrets, une grande capacité d'adaptation à l'innovation technologique et des moyens techniques, humains et financiers ajustés et conséquents.



*L'innovation est au cœur de la transition énergétique
(visite du bateau ENERGY OBSERVER en Nouvelle-Calédonie)*

ANNEXES

Annexe 1

Bilan de la communication digitale de l'ACE en 2021

1. Contexte

Alors que l'année 2020 a été axée sur le lancement de la stratégie de communication digitale de l'agence, l'année 2021, a été une année de structuration et de consolidation de l'animation (à fréquence hebdomadaire) des différents supports digitaux de l'agence créés tout au long de l'année. Pour rappel, l'ACE est aujourd'hui dotée des outils suivants :

- ✓ Site Internet (www.agence-energie.nc)
- ✓ Page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/agencecaledoniennedelenergie/>)
- ✓ Page LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/agence-energie>)
- ✓ Chaîne Youtube (<https://www.youtube.com/channel/UCY1Bsh-qzKbUgBzk0FSGuww>)

La communication numérique de l'agence a pour but de sensibiliser et d'éduquer les différents acteurs du territoire à l'importance de la transition énergétique calédonienne, à savoir :

- ✓ Le grand public
- ✓ Les collectivités
- ✓ Les entreprises et acteurs privés

Elle s'est avérée un vecteur essentiel pour la diffusion des diverses créations multimédias, articles, appels à manifestation d'intérêt, promotion d'évènements ou encore actions de sensibilisation aux enjeux « énergie-climat » de l'ACE. L'utilisation des réseaux sociaux constitue un bon moyen d'interactions avec le public ayant de l'attrait pour la transition énergétique calédonienne.

2. Statistiques

La période prise en compte pour ces statistiques s'étend du **1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021**.

✓ **Trafic du site internet**

Sur la période d'étude, le site internet a suscité la visite de plus de 8 400 visiteurs. Deux tiers de ce trafic proviennent de Nouvelle-Calédonie. Quant au dernier tiers celui-ci se répartit principalement entre la France métropolitaine et ses DOM-TOM et COM, les États-Unis, l'Australie, le Canada, l'Irlande, l'Inde, la Suède ou encore la Chine. L'alimentation régulière du site en articles, newsletters, supports multimédias et ressources pédagogiques est la raison qui permet d'obtenir un trafic organique de plus de 700 visiteurs réguliers par mois (**voir section Acquisition de trafic via le site Internet**).

✓ **Réseaux sociaux**

L'Agence Calédonienne est dotée d'une page Facebook depuis 2017 (année de création de l'ACE) et LinkedIn depuis 2020, respectivement dédiées au grand public et aux professionnels. Ces dernières sont utilisées comme vecteur d'acquisition de trafic pour le site web de l'agence.

Facebook étant le réseau social le plus utilisé en Nouvelle-Calédonie, ce dernier permet d'obtenir un plus grand nombre d'interactions et une meilleure diffusion des supports multimédias, auprès d'une audience intergénérationnelle (18-54 ans). De janvier à décembre 2021, la communication via Facebook a généré une augmentation de 1 102 abonnés. La page compte désormais 2 933 *abonnés* (**voir section *Évolution Page Facebook***). Enfin, l'ensemble des publications de l'ACE sur Facebook a permis d'atteindre plus de 172 000 utilisateurs lors cet exercice.

La page LinkedIn de l'ACE, créée à la mise en service du nouveau site Internet en 2020, permet de cibler en particulier les professionnels de la transition énergétique et une audience internationale ayant un attrait pour ce secteur. La stratégie de communication sur ce réseau est donc plus basée sur la diffusion de l'état d'avancement de la transition énergétique du territoire et des retours sur expériences des missions de l'agence, des acteurs privés et des collectivités. Cette page a pu capitaliser plus de 650 abonnés sur cette année 2021 (la page compte désormais 1 328 *abonnés*), 41 840 *impressions* et suscite l'intérêt d'environ 150 *visiteurs mensuels* (**voir section *Évolution de la page LinkedIn***).

✓ **Supports médiatiques réalisés**

Émissions OCEANE FM

Sur la période d'étude, les émissions animées par Thibaut Bizien et Irvin Pugibet en partenariat avec la radio Océane FM ont ainsi pu générer plus de 58 000 vues sur l'ensemble des vidéos produites. Ces émissions présentées sous forme de débat d'une vingtaine de minutes entre spécialistes du thème abordé et permettant de vulgariser des conceptions techniques, ont été publiées sur Facebook et le site de l'agence. Ces dernières se sont réparties en 10 thématiques :

- #1 l'écomobilité
- #2 l'eau
- #3 le système électrique
- #4 la gestion et valorisation des déchets
- #5 la décarbonation de l'industrie
- #6 l'hydrogène
- #7 l'éco-construction
- #8 l'empreinte carbone
- #9 l'agriculture
- #10 la maîtrise de l'énergie

Tricolo le jeu des écogestes

Conçu non seulement pour faire évoluer ses comportements mais également pour contribuer à l'amélioration de certaines compétences transversales pour les enfants (lecture, vocabulaire, utilisation d'internet etc...), le jeu de société TRICOLO se révèle être un véritable outil pédagogique. Développé en version physique et numérique, le jeu est en accès libre et gratuit sur l'adresse suivante : www.tricolo.nc, répondant ainsi à la volonté de l'ACE de diffuser cet outil ludique au grand public. Lancé en juin 2021, le site du jeu a suscité l'intérêt de plus de *1 000 visiteurs* pour plus de *430 parties jouées*.

Annexe au bilan de la communication digitale

Acquisition de trafic via le site Internet



Figure 1 : Vue d'ensemble des statistiques Google Analytics du site www.agence-energie.nc sur en 2021

Légende :

- ✓ *Utilisateurs* : nombre de visiteurs ayant interagi avec le site
- ✓ *Nouveaux Utilisateurs* : nombre de visiteurs venant pour la première fois
- ✓ *Sessions* : période au cours de laquelle un utilisateur est actif sur le site (si la même personne visite le site 3 fois, elle ne sera comptée qu'une seule fois par Google Analytics)
- ✓ *Nombre de sessions par utilisateurs* : Ratio entre le nombre de sessions et le nombre d'utilisateurs
- ✓ *Taux de rebond* : pourcentage de sessions pour lesquels le nombre de pages vues est égal à 1 (l'utilisateur est arrivé sur le site, puis il est reparti, sans charger d'autre pages)

Évolution de la page Facebook

Couverture de la Page Facebook ⓘ

172 399 ↑ 36,5



Visites de la Page Facebook ⓘ

4 065 ↑ 39,3



Nouvelles mentions J'aime sur la Page Facebook ⓘ

1 102 ↓ 20,9



Figure 2 : Graphiques de la couverture de la page Facebook, visiteurs de la page Facebook et nouvelles mentions j'aime de la page Facebook

Légende :

- ✓ Couverture de la page Facebook : Nombre de personnes ayant consulté un contenu sur votre Page ou portant sur votre Page, notamment des publications, des stories, des publicités, des informations sociales sur les visiteurs qui interagissent avec votre Page, etc. La couverture est différente des impressions, qui peuvent inclure plusieurs vues de vos publications par une seule et même personne. Cet indicateur est estimé.
- ✓ Visites de la Page Facebook : Nombre de visites sur votre Page Facebook.
- ✓ Mentions J'aime sur la Page Facebook : Nombre de nouvelles mentions J'aime de votre Page Facebook.

Évolution de la page LinkedIn

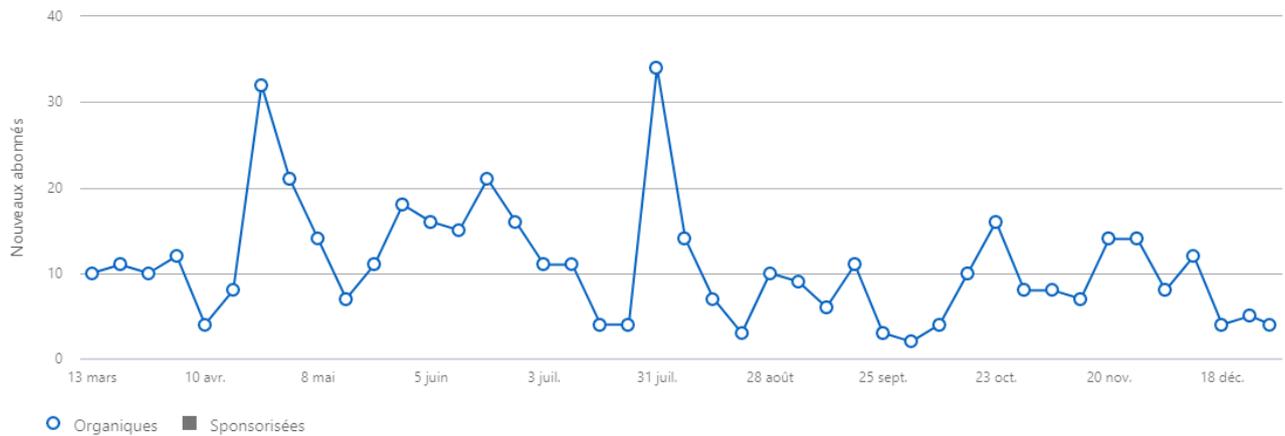


Figure 3 : Nombre d'abonnés obtenus de janvier à décembre 2021 (passage de 670 à 1328 abonnés) (source : LinkedIn statistiques)



Figure 4 : Nombre visiteurs de la page LinkedIn de l'ACE de juin à décembre 2020 (source : LinkedIn statistiques)

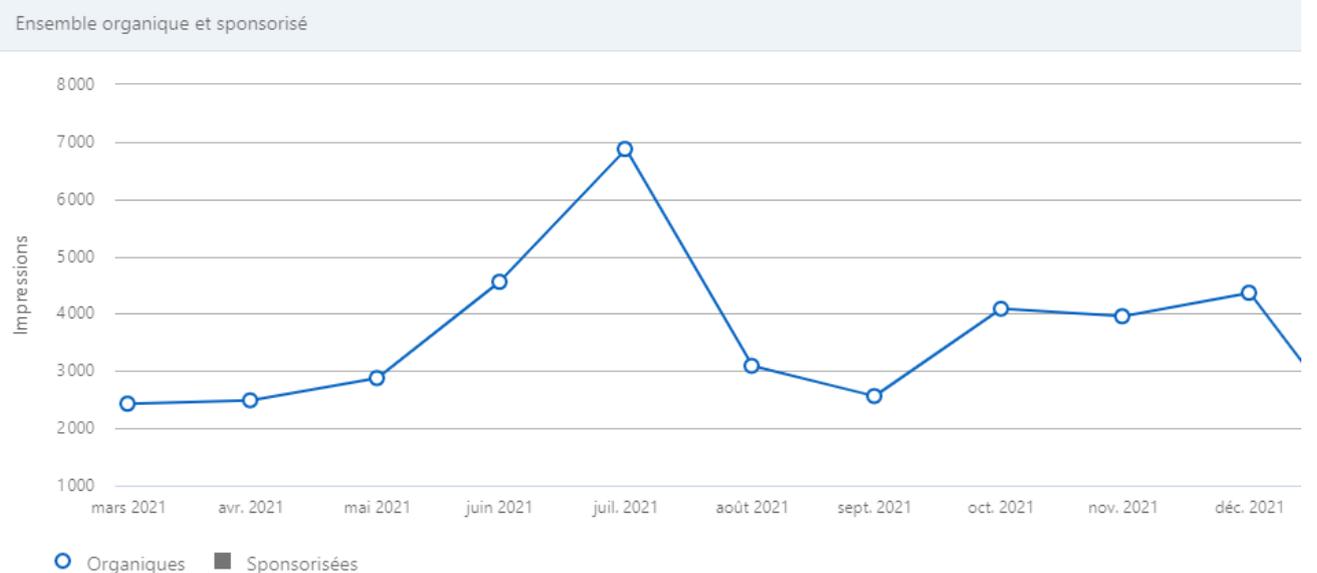


Figure 5 : Nombre d'impressions des nouvelles de la Page LinkedIn de l'ACE en 2021

Légende :

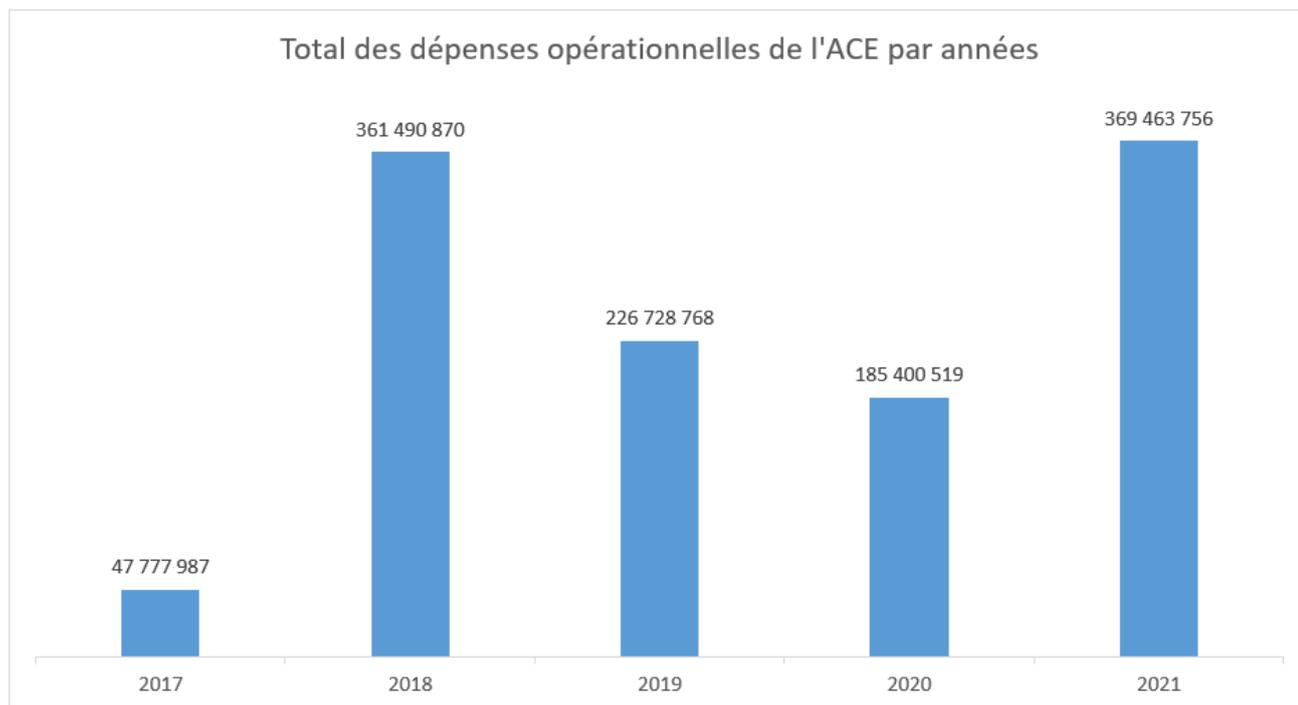
- ✓ *Statistiques des visiteurs : Analyse du trafic des visiteurs uniques et des vues de page au fil du temps. Les statistiques sur les mobiles comprennent les applications natives de LinkedIn et les navigateurs Internet pour mobile. Les visiteurs uniques sont calculés quotidiennement et ne sont pas dupliqués sur plusieurs jours.*
- ✓ *Statistiques des nouvelles : Évolution des statistiques des interactions sur vos nouvelles organiques et sponsorisées au fil du temps. Le filtre de période s'applique aux dates auxquelles vos nouvelles ont été consultées par des membres de LinkedIn.*
- ✓ *Impressions : Vues lorsqu'une nouvelle est au moins à 50% à l'écran ou en cas de clic (selon la première éventualité).*

Annexe 2

ANNÉE 2021 : DES OBJECTIFS ATTEINTS DANS LE CADRE D'UN REPOSITIONNEMENT STRATEGIQUE MAITRISE

Comme le montre le tableau ci-dessous, en 2021, l'ACE a eu son plus haut niveau de dépenses depuis sa création en 2017 et pratiquement un niveau de dépenses 2 fois supérieur à celui de 2020.

Le montant total des opérations mandatées est de 369 463 756 F CFP.



C'est la Maîtrise de la demande en énergie (MDE) qui a eu la belle part avec près de 58,7% du montant des dépenses.

	Mandaté	%
Axe_1_Maîtrise_de_la_Demande_en_Energie	216 843 865	58,69%
Axe_2_Transport_Ecomobilite	38 102 347	10,31%
Axe_3_Energies_Renouvelables	82 573 792	22,35%
Axe_5_Actions_transversales	31 943 752	8,65%
Total général	369 463 756	100,00%

216 843 865 F CFP ont été mandatés sur cet axe (MDE), ce qui représente près de 59% des dépenses de l'agence en 2021 suivant les déclinaisons ci-dessous :

	Mandaté	%
Efficacité énergétique des bâtiments existants	104 745 902	48,30%
Efficacité énergétique des bâtiments neufs	18 930 600	8,73%
Rénovation de l'éclairage public	63 294 773	29,19%
Soutien aux investissements des entreprises	29 872 590	13,78%
Total général	216 843 865	100,00%

Pour la Maîtrise de la demande en énergie, les thématiques opérationnelles majeures pour l'année 2021 sont :

- L'éclairage public pour 63 294 618 F CFP avec la poursuite des diagnostics et travaux de rénovation d'éclairage public des communes de Dumbéa, Nouméa, Boulouparis, Houaïlou, Koné et Touho

L'efficacité énergétique des bâtiment existants pour 104 745 902 F CFP dont opérations les plus représentatives sont :

- L'accompagnement de la DAPM dans la rénovation de son patrimoine et pour la réalisation d'un plan d'action MDE (37 MF) ;
- L'accompagnement de la Province Sud pour des actions d'amélioration énergétique de son patrimoine (22MF);
- Le financement de la SIC pour la réalisation de la mise en conformité Règlement Énergétique Calédonienne du Cœur du Quartier de Saint Quentin (15 ;5MF).

L'écomobilité a représenté 10% des dépenses. L'étude sur le maillage des bornes électriques est la seule opération d'importance. On note que l'opération de promotion des VAE s'achève en 2021.

	Mandaté	%
Soutien à l'Écomobilité	35 852 347	94,09%
Soutien au vélo à assistance électrique	2 250 000	5,91%
Total général	38 102 347	100,00%

La 2^{ème} dépenses pour 2021 sont les Énergies renouvelables pour un total de 82,5MF.

	Mandaté	%
Biomasse	3 126 082	3,79%
Hydrogène	3 988 469	4,83%
PV toiture connecté réseau et autoconsommation	3 742 130	4,53%
Solaire thermique	32 852 824	39,79%
Soutien au FER	38 864 287	47,07%
Total général	82 573 792	100,00%

Elle concerne en premier lieu, le soutien aux communes pour leur programme d'électrification Rurale (FER) des habitations en sites isolés. Pour rappel, l'ACE finance les installations domestiques et électroménagers des foyers nouvellement électrifiés par un générateur photovoltaïque dans le cadre du FER.

Le 2^{ème} poste de dépense pour les énergies renouvelables concerne le solaire thermique avec le financement des projets suivants :

		Mandaté	%
CHT	Mise en place de compteurs solaires sur les réseaux d'eau chaude sanitaire solaire	1 141 005	3,47%
DLF	Assistance à la mise en place d'un mécanisme de financement pour le déploiement des CES	7 123 200	21,68%
MFR de Poindimié	MFR de Poindimié installation de 6 CES pour Bungalows et restauration	4 088 950	12,45%
OCEF	Installation de Production d'eau chaude par solaire thermique avec GRS	8 000 000	24,35%
Province Sud	Actions d'amélioration énergétique	5 859 700	17,84%
SIC	SIC Résidences Les citadines, Les tarodières - 59 logements	6 639 969	20,21%
Total général		32 852 824	100,00%

	Mandaté	%
Actions transversales	9 280 000	29,05%
Communication et sensibilisation	14 563 752	45,59%
Conseil en énergie partagé	8 100 000	25,36%
Total général	31 943 752	100,00%

Pour les actions transversales, près de 32MF ont été dépensés avec notamment :

- ✓ Le soutien pour la formation supérieure aux métiers de la transition énergétiques avec l'ACESTE CNAM pour un montant de 8,9MF ;
- ✓ Diverses opérations de communication de sensibilisation et particulièrement, la conception, la réalisation, et la diffusion du jeu « TRICOLO » (6MF) ;
- ✓ Le financement du dispositif CEP pour les communes de Dumbéa et des autres communes par l'intermédiaire du prestataire SECAL.